

U.S. MONTFERMEIL

ASSEMBLEE GENERALE DU 06 FEVRIER 2009

COMPTE RENDU

Présents : 15

Antoine Anest, Michel Barrier, Marc Baptistide, Jean-Louis Bouvard, Stéphane Charrier, Gilbert Chapelle, Hervé Filleul, Bruno Horellou, Martial Jeanney, Gérard Jeanty, Bruno Lemaire, Stéphane Mayère, Guillaume Saint-Martin, Yoann Tranchant, Stéphane Torgue.

Ont donné pouvoir : 10

Alain Baptistide, Fabien Estrade, Jade Filleul, Isabelle Pacquin, Gabriel Ferlaud, Nicolas Ferlaud, Pierre Fuentes, J. Laville, Line Lapoussinière, Angelo Pollicino.

En présence de,

Mr Vancapellen, Trésorier du Comité directeur de l'USM

La section tir à l'arc de l'USM compte 39 adhérents pour la saison sportive 2009/2010. Le Quorum est de 14 membres.

Le quorum est atteint, l'assemblée commence à 20h45.

Le mot du Président :

Martial Jeanney ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux adhérents de la section, puis donne quelques informations d'ordre général ;

- Il est fait appel aux bonnes volontés pour répondre au besoin d'arbitres fédéraux exprimé par la Commission des arbitres,
- En 2008, le nombre d'inscriptions à l'EMIS s'élève à 128,

- Il est rappelé aux ayants droits de la CAF que les frais d'inscription des enfants au club peuvent être financés à hauteur de 92€ par la caisse. Le formulaire délivré par la CAF est complété par le club.
- Les ayants droits à l'allocation de rentrée scolaire peuvent de même prétendre à une aide sur constitution d'un dossier simplifié ; attestation d'allocation, photo et photocopie de la CNI. L'aide consentie par le club est récupérable sur le CNDS.
- De 2010 à 2013, des travaux d'aménagement seront conduits au stade Henri Vidal. Sont concernés, l'aménagement des terrains de football, les tribunes ainsi que le gymnase.
- Une convention permet aux adhérents de l'USM de bénéficier de séances d'ostéopathie dans un établissement de Champs-sur-Marne au prix de 10€ au lieu de 40€
- Antoine Anest est en cours de formation pour obtenir le diplôme d'entraîneur 1. Il s'occupe dorénavant de l'instruction de trois archers.
- En 2009, le club sera contraint de changer d'hébergeur pour son site internet puisque Lycos, qui l'héberge actuellement, cesse son activité.

Enfin, Martial fait part à l'assemblée du décès de Valérie, épouse de Saby Ghomari, antérieurement adhérent du club, bien connu des plus anciens.

Quelques dates à retenir :

- Assemblée générale du Comité départemental le 14 février 2009 à Gagny
- L'assemblée générale du Comité régional le 14 mars 2009 à Saclay
- Assemblée générale fédérale le 28 mars 2009 à Charenton
- Le tournoi de Nîmes sera diffusé sur la chaîne de télévision « Sport + » les 16 et 17 février 2009.

La saison passée...

Le fait marquant de la saison passée est la descente en division régionale du club. Après de nombreuses années en D1, une seule saison en D2, le club est maintenant contraint de remonter une équipe de jeunes suffisamment performante pour aller chercher les points nécessaires à la remontée.

La saison précédente, l'effectif du club s'élevait à 23 membres. Après les journées portes ouvertes des 31 mai et 6 septembre et notre participation au forum des associations, l'effectif du club est remonté à 39 membres, soit une augmentation voisine des 60%.

Lors des portes ouvertes de mai 2008, en présence de Monsieur Xavier Lemoine, Maire de Montfermeil, a été inauguré le clubhouse.

Nul doute que nos efforts de promotion et ce nouvel équipement vital pour le club ont été les accélérateurs de cette vague d'adhésions.

Pour la première fois de son existence, la section a organisé une journée d'animation pour le compte d'un comité d'entreprise. Des employés de l'entreprise XEROX, entièrement pris en charge par la section, ont pu se détendre en s'initiant d'une manière ludique à la pratique du tir à l'arc.

Cette première expérience s'est avérée économiquement satisfaisante et sera vraisemblablement reconduite dans les mois à venir.

A noter enfin, le départ de la section d'un de ses membres fondateurs et trésorier, Monsieur Philippe Cabarez qui s'est vu décerner en 2008 la médaille de bronze « jeunesse et sport ». Souhaitons que Philippe trouve dans son nouveau club de Dax autant de satisfaction qu'à Montfermeil.

Bilan financier 2008 et budget prévisionnel 2009

Après le départ de la section de Philippe Cabarez, Hervé Filleul, sollicité pour reprendre la trésorerie, a été coopté par le bureau jusqu'à l'assemblée générale électorale comme l'autorise les statuts de l'association.

Le bilan financier 2008 présente un solde créditeur de 5 493,19€.

Une partie de cette somme pourra être réinvestie dans la fabrication de châssis pour des cibles supplémentaires.

Par ailleurs, il est suggéré que la section pourrait acquérir du matériel de compétition mit à disposition de jeunes archers dont les moyens financiers sont insuffisants.

Ces deux points seront inscrits à l'ordre du jour de la prochaine réunion du bureau.

A l'unanimité, quitus de ses comptes est donné au trésorier.

Le budget prévisionnel 2009 s'élève à 13 347€.

Il est d'ores et déjà envisagé d'augmenter la participation financière des adhérents à l'initiation d'une manière significative.

Election du bureau

✚ Le bureau sortant est constitué comme suit ;

Président	Martial Jeanney
Vice président	Bruno Horellou
Secrétaire	Gérard Jeanty
Communication	Bureau Lemaire

Trésorier	Hervé Filleul	Membre coopté
Webmestre	Stéphane Mayère	Membre coopté

Les candidats à l'élection du bureau sont ;

Antoine Anest
Hervé Filleul
Bruno Horellou
Gérard Jeanty
Martial Jeanney
Bruno Lemaire
Stéphane Mayère

A l'unanimité, les 7 candidats sont élus et forment le nouveau bureau.

Le bureau élu se retire pour désigner le Président de la section et attribuer les postes du bureau.

Après délibération et vote pour chaque membre, le nouveau bureau se constitue de la manière suivante ;

Président	Bruno Lemaire
1 ^{er} Vice président	Martial Jeanney
2 ^{ème} Vice président	Bruno Horellou
Secrétaire	Gérard Jeanty
Trésorier	Hervé Filleul
Webmestre	Stéphane Mayère
Suivi des jeunes	Antoine Anest

Communication sera faite aux instances départementales, régionales et fédérales de l'élection de ce bureau.

Le nouveau Président est autorisé à déposer sa signature sur le compte bancaire de la section.

Le nouveau Président de la section ainsi que le trésorier sont autorisés à signer les dépenses d'équipement décidées en réunion de bureau.

Le Trésorier est autorisé de droit à signer les dépenses afférentes au paiement des cotisations et autres dépenses liées au fonctionnement habituel de la section.

L'ordre du jour est épuisé, l'assemblée est levée à 22h50.